

ATTESTATION D'ENTRETIEN ANNUEL

Chaudière GAZ de 4 à 400 KW.

Doit être conservée 2 ans par le commanditaire après sa réalisation
Conforme à l'arrêté du 24 Juillet 2020

INFORMATIONS CLIENT	INFORMATIONS CHAUDIÈRE
Nom : Erwan QUEVAREC Client n° : 5671949 Adresse : 47 RUE DE LA SAUNE 31650 ST ORENS DE GAMEVILLE Tel. : 0649630488 Email : erwan@quevarec.fr	Marque : e.l.m leblanc Modèle : 7716704656 MEGALIS GVA C 21-5M Numéro de série : 5940654041192 Classe énergie : Date d'installation : 2017-09-20 Date de mise en service : 2017-09-20 Date de la dernière VE : 2024-01-13 Date du dernier ramonage :

POINTS DE CONTRÔLE OBLIGATOIRES DE L'ENTRETIEN			
	Valide	Non valide	Sans objet
- Vérification de l'état, de la nature et de la géométrie du conduit de raccordement de l'appareil.	☒	☐	☐
- Nettoyage du corps de chauffe, de la veilleuse et de l'extracteur.	☒	☐	☐
- Démontage et nettoyage du brûleur.	☒	☐	☐
- Vérification fonctionnelle des dispositifs de sécurité de l'appareil.	☒	☐	☐
- Vérification et réglage éventuel du débit gaz.	☒	☐	☐
- Vérification et réglage des organes de régulation.	☒	☐	☐
- Si chaudière avec ballon à accumulation : vérification des anodes et des accessoires fournis par le constructeur et suivant les prescriptions de celui-ci.	☐	☐	☒
- Vérification fonctionnelle du circulateur du chauffage.	☒	☐	☐
- Vérification du dispositif d'anti-refoulement des fumées.	☒	☐	☐
- Si VMC gaz : vérification du dispositif individuel de sécurité et nettoyage du conduit de raccordement	☐	☐	☒
- Contrôle de l'embouement	☒	☐	☐
- Purge des bulles d'air du circuit lorsque le purgeur est fonctionnel et accessible	☒	☐	☐
- Contrôle de la pression	☒	☐	☐
- Vérification du fonctionnement du circulateur du circuit hydraulique (si extérieur à l'appareil)	☒	☐	☐
- Contrôle de la pression de gonflage des vases d'expansion avec regonflage si nécessaire	☒	☐	☐

POINTS DE CONTRÔLE RECOMMANDÉS			
	Valide	Non valide	Sans objet
- Vérification de la pression du réseau hydraulique.	☒	☐	☐

APPAREILS DE MESURE	RENDEMENT SUR PCI DE LA CHAUDIÈRE À PUISSANCE NOMINALE UTILE DE FONCTIONNEMENT (en %)	ÉMISSION DE POLLUANTS (en mg/kwh à 0% d'O ₂)
Marque : Testo 320 Référence : 24124038	Rendement minimum évalué de la chaudière : % Rendement de référence : %	Émission évaluées de Nox de la chaudière : Émissions de référence :
CO AMBIANT		
Valeur du CO: 0 ppm Situation normale		

MESURES RELEVÉES
CO ambiant : 0 ppm CO2 min : 7,82 % CO2 max : 9,46 % Température des fumées : 52,5 °C Teneur en CO dans les fumées : 70 ppm Tension phase/neutre : 242 V Tension neutre/terre : 2,3 V Pression Gaz Statique : 21,05 mb Pression Gaz Dynamique : 17,84 mb Pression Vase Expansion : 900 mb

BONS USAGES DE L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE EN PLACE		
Aération / Ventilation	Veiller à ce que le local chaufferie soit bien ventilé. Ne pas obstruer les conduits de cheminée et les ouvertures hautes et basses pour éviter les intoxications au CO.	☐
Production d'eau chaude	Vérification que la consigne d'eau chaude sanitaire ne dépasse pas 60°	☐
Pression	Veiller régulièrement à ce que la pression dans le circuit chauffage soit compris entre 1 bar et 2 bar.	☐
Régulation et contrôle de température	Programmer la température intérieure en fonction de l'occupation du logement par une horloge de programmation (19°C est la température moyenne à ne pas dépasser dans un appartement ; 1°C plus équivaut à 7% de consommation de chauffage en plus).	☐
	Veiller à totalement ouvrir les robinets thermostatiques en période d'été pour éviter les blocages des têtes.	☐

AMÉLIORATION POSSIBLES DE L'ENSEMBLE DE L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE		
Régulation	Installer thermostat d'ambiance modulant et programmable.	☐
	Installer des têtes de robinets thermostatiques.	☐
Fumisterie	Veiller à ce que la cheminée soit calorifugée pour améliorer le tirage et éviter la condensation acide.	☐
Réseau de distribution	Procéder à un désembouage.	☐
	Procéder à un rééquilibrage du réseau.	☐
	Installer un réducteur de pression.	☐
INTÉRÊT ÉVENTUEL DU REMPLACEMENT DU BRÛLEUR, DE LA CHAUDIÈRE OU DE L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE		
Prévoir le remplacement de l'appareil. Le changement de l'appareil doit être l'occasion de réévaluer les besoins réels du logement et non pas de le remplacer à l'identique (pouvant être dû à un surdimensionnement initial ou suite à la réalisation de travaux d'isolation).		☐
Prévoir le remplacement des radiateurs.		☐
Les conseils et recommandations de la présente attestation sont donnés à titre indicatif et ont une valeur informative. Aucun investissement proposé par la personne ayant effectué l'entretien ne revêt un caractère obligatoire. Il s'agit de conseils et non de prescriptions ou d'injonctions de faire, sauf pour le cas où une teneur anormalement élevée en monoxyde de carbone est constatée.		

CLASSIFICATION ÉNERGÉTIQUE DE LA CHAUDIÈRE (uniquement pour les chaudières mises sur le marché avant septembre 2015)		
CLASSE DE RENDEMENT	DATE DE FABRICATION	CLASSE ÉNERGÉTIQUE
Standard ou basse température	Avant 2005	D
	Après 2005	C
Condensation	avant 2005	B
	Après 2005	A

SOLUTIONS DES REMPLACEMENTS ET LEUR CLASSE ÉNERGÉTIQUE		
ÉNERGIE	SYSTÈME(neuf)	CLASSE ÉNERGÉTIQUE
Bois	Chaudière bûche	C
	Chaudière granulé	A
Electricité	PAC eau-eau	A++ / A+++
	PAC air-eau	A+ / A++
Gaz	Chaudière condensation	A
	Chaudière de type B1	C
Fioul	Chaudière condensation	A / B

elm.leblanc S.A.S.

Siège social : 124-126 Rue de Stalingrad - 93711 Drancy Cedex - France

S.A.S au capital de 16.652.889 Euros - RCS Bobigny B 542 097 944 - Code APE : 2521 Z - N° TVA : FR 89.542.097.944

elm.leblanc et son logo sont des marques déposées de Robert Bosch GmbH Stuttgart, Allemagne.

Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site www.monservicechauffage.fr (<https://monservicechauffage.fr/PolitiqueConfidentialite>)